



LA LETTRE DE VOS ÉLUS SOCIALISTES AUX ULIS

Lettre n°2 - Novembre 2014

Vos élu-e-s :



Sonia DAHOU
sdahou@lesulis.fr



Gilbert PIANTONI
gpiantoni@lesulis.fr



Armelle ROUAULT
arouault@lesulis.fr



Aziz BENAADDANE
abenaaddane@lesulis.fr



Rose-Marie BOUSSAMBA
rmboussamba@lesulis.fr

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : les conséquences du choix néfaste imposé par la nouvelle municipalité

La nouvelle maire et son équipe s'illustrent par le mépris et l'autoritarisme en annulant l'organisation votée par l'équipe municipale précédente et validée par l'Education nationale sur les nouveaux rythmes scolaires aux Ulis. Cela, moins de trois mois avant son application pour la rentrée scolaire 2014. Conséquence inévitable, la nouvelle municipalité a fait subir la pire rentrée des classes à plus de 3 000 élèves ulissiens et à leurs parents.

L'organisation que nous avons proposée avait pourtant été démocratiquement élaborée et finalisée avec la participation active des parents d'élèves, des professeurs, des agents municipaux concernés et des nombreuses associations sportives et culturelles, au cours d'une année entière de concertation. Rien ne justifiait la modification de ce schéma; une année d'expérimentation aurait permis de cibler les éventuelles difficultés rencontrées et de les rectifier pour la rentrée 2015.

Le système imposé par la nouvelle municipalité crée de profondes injustices et de graves dysfonctionnements :

- **ANNULATION DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES** tout au long du mois de septembre, (et toujours rien pour les enfants en maternelle),
- **EXCLUSION D'OFFICE DES 1 300 ENFANTS QUI NE DÉJEUNENT PAS À LA CANTINE** des nouvelles activités pédagogiques (NAP) financées par l'Etat et prévues par la loi pour tous les élèves,
- **HORAIRES INCOMPRÉHENSIBLES ET INADAPTÉS POUR LES PARENTS,**
- **MODIFICATION DE L'HEURE À LAQUELLE LES ENFANTS QUITTENT L'ÉCOLE,** sans consultation préalable des familles et en pleine année scolaire (et d'autres modifications pourraient encore intervenir !)
- **FIN DE LA GRATUITÉ DE L'ÉCOLE DE 16H À 16H30.**

En application de la loi, notre ville perçoit le montant maximal de subvention pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires : plus de 437 000 euros par année ! Pourtant, c'est bien la pire des organisations qui est imposée dans nos écoles.

Nous exigeons le rétablissement de l'égalité pour nos élèves, tous nos enfants doivent avoir accès aux nouvelles activités pédagogiques financées par l'Etat. Nous exigeons la gratuité de nos écoles publiques. Ce sont là deux principes fondateurs de l'école républicaine remis en cause par la maire et son équipe.

**NOUS VOUS INVITONS À EN PARLER LORS DE NOTRE RÉUNION PUBLIQUE
LE LUNDI 1ER DÉCEMBRE 2014 À 20H30 À LA MPT DES AMONTS**

**Vos élus socialistes,
opposition municipale**

UNE BONNE RÉFORME POUR NOS ENFANTS GÂCHÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

La réforme des rythmes scolaires adapte l'école aux besoins des enfants pour leur permettre de mieux apprendre. Auparavant, seulement 20% des écoliers français accédaient à des activités périscolaires les mercredis matin, désormais la réforme offre la possibilité à tous nos enfants d'y accéder. Les nouvelles activités périscolaires, prévues par la loi et financées par l'Etat, sont organisées sous la responsabilité des municipalités.

42% DE NOS ÉLÈVES

PRIVÉS D'ACTIVITÉS PAR LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

En modifiant l'organisation des écoles ulissiennes et en déplaçant les nouvelles activités pédagogiques sur la pause de midi, la maire prive 1300 élèves des activités pédagogiques prévues par la loi.

ENCORE DES CONTREVERITÉS DES MÊMES ÉLUS !

Dans ses expressions, la municipalité attribue la responsabilité de la modification en urgence de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires au directeur académique des services de l'Education nationale de l'Essonne. C'est absolument faux, il s'agit d'une décision unilatérale de la maire et de sa majorité dans l'unique but de faire des économies sur le dos de nos enfants.

L'ÉCOLE DOIT RESTER GRATUITE JUSQU'À 16H30

Les communes françaises qui ont mis en place les nouveaux rythmes scolaires perçoivent d'importantes subventions de l'Etat pour développer des activités pédagogiques et encadrer les enfants jusqu'à 16h30 ! Il est proprement scandaleux que la municipalité fasse payer aux parents la garde des enfants de 16h à 16h30 alors que l'Etat le finance déjà.

LES PARENTS D'ÉLÈVES EN COLÈRE CONTRE LA MAIRE

Plus d'une centaine de parents se sont mobilisés devant la mairie pour faire part de leur colère et leur indignation. Réaction agressive de la maire contre certains parents et aucune avancée en vue.

SUBVENTION DE L'ETAT MAXIMALE,

Que fait la mairie de l'argent destiné à nos enfants ?

Pour mettre en place les nouveaux rythmes, la ville des Ulis perçoit pour chaque élève inscrit dans ses écoles, le montant maximal de 90 euros de l'Etat (soit 40 euros de plus que les autres communes) auxquels s'ajoutent 54 euros de la CAF, au total 144 euros par élève. **Soit une subvention totale de 437 000 euros par an.**

Mais pour la maire des Ulis, la mise en place des rythmes ne veut pas dire des dépenses en plus pour le budget :

- Fermeture des centres de loisirs le mercredi matin, une réduction des dépenses de personnel (3 heures par agent et par mercredi)
- Fermeture définitive du centre de loisirs du Bois Persan,
- Mise en place des nouvelles activités pédagogiques sur le temps de midi. L'encadrement de la pause méridienne était déjà assuré par la municipalité, donc pas de dépense supplémentaire.
- La ville touche une subvention pour tous les élèves inscrits à l'école, mais l'organisation qu'elle choisit prive 1 300 enfants des nouvelles activités.
- Facturation des parents pour la garde de leurs enfants de 16h à 16h30, jusqu'à 80 euros par mois et par enfant en maternelle !!!

On peut se demander si, tous comptes faits, **la mairie réalise plusieurs centaines de milliers d'euros de bénéfices sur les subventions** de la CAF et de l'Etat pour la mise en place des rythmes scolaires ? C'est une honte.

UNE MEILLEURE ORGANISATION

BÉNÉFICIAIRE À TOUS NOS ÉLÈVES EST POSSIBLE

Grace au soutien financier de l'Etat et à la richesse du tissu associatif ulissien, notre ville pourrait déployer une organisation des rythmes scolaires de qualité pour tous nos enfants. En 2013, nous avons adopté, en Conseil municipal, avec l'accord des parents d'élèves, des professeurs et des associations, une organisation prévoyant les nouvelles activités pédagogiques accessibles à tous en fin d'après-midi, et l'école gratuite jusqu'à 16h30. C'est une question de choix et de priorité. Une des premières décisions de la maire a été d'annuler cette organisation.

VENEZ À NOTRE RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 1er décembre à 20h30 - MPT des Amonts

Avec vos élus socialistes de l'opposition municipale
et Maud OLIVIER, votre députée et Conseillère générale